AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -7-12-73 602920

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE" Arras - Tél. 21.04.21
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE) - SEINE-MARITIME)

Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 13, Grand'Place — 62022 ARRAS

C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL 30 F

N° 159

DECEMBRE 1973

ABONNEMENT POUR 1974 AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Dans votre intérêt et pour faciliter notre travail, nous nous permettons d'insister auprès de tous : individuels, groupements ou associations sur la nécessité de renouveler dès maintenant et au plus tard le 15 Février votre abonnement aux Avertissements Agricoles.

Dès à présent, nous devons mettre en garde nos abonnés et leur signaler qu'il nous sera difficile d'assurer la continuité des avis à toutes personnes qui n'auraient pas renouvelé leur abonnement à la date du 28 Février 1974.

De plus les, les notes successives de la Station, émises au cours d'une même campagne, constituent un programme de traitement qu'il est impossible de dissocier ou de mettre en application partielle en cours d'année.

NOTE IMPORTANTE : Nous devons rappeler à nos abonnés que, d'une manière générale, les opérations de transmissions, enregistrement, comptabilité et mécanographie imposent la plupart du temps un délai de 2 à 3 semaines au moins et quelquefois plus. Il faut tenir compte de ces délais et souscrire l'abonnement suffisamment tôt si l'on désire recevoir les bulletins en temps voulu.

Ces raisons nous amènent à vous recommander de penser à renouveler sans retard votre abonnement à notre Service et ceci pour vous éviter tous désagréments.

Les tarifs sont majorés. Ils sont actuellement les uivants:

- Abonnement ordinaire permettant de recevoir les notes de la Station en un seul exemplaire et la revue PHYTOMA.. 30 F
- Abonnement collectif à une même adresse : (plusieurs exemplaires du bulletin dans une même enveloppe et un seul exemplaire de PHYTOMA.. 30 F + 15 F
- Abonnement collectif groupé, souscrit en général par une collectivité agricole au moyen d'une liste. Les bulletins sont servis individuellement à des adresses différentes. (un exemplaire du bulletin expédié à chaque adresse individuelle et un exemplaire de la revue PHYTOMA à l'une des adresses au choix à préciser sur la liste)............ 30 F + 25 F pour chaque exemplaire des bulletins servi individuellement.

LES VERSEMENTS DOIVENT ETRE ADRESSES A :

Monsieur le Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture
13, Grand Place - 62022 - ARRAS

- soit par virement postal au C. C. P. 57-01-50 LILLE

- soit par chèque bancaire.

Tournez s'il-vous-plait

36

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-PICARDIE. DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

ATTENTION : Ne jamais omettre de préciser dans la partie correspondance qui doit obligatoirement accompagner le versement.

- la mention "Avertissements Agricoles".
- le nom, prénom et l'adresse précise et complète de la personne à laquelle les avis doivent être adressés.
- le nombre d'exemplaires demandés.

Les groupements et collectivités joindront en même temps que le réglement, la liste des bénéficiaires des bulletins (noms, adresses complètes et précises). Indiquer le nom de la personne devant recevoir la revue Phytoma.

l'abonnement enregistré avant le 1 er Juillet 1973 n'est plus valable pour 1974.

Ce qui précède ne vous concerne pas :

- si vous recevez gratuitement les bulletins de la Station.
- si vous êtes abonné par une autre personne
- si votre réglement a été enregistré après le 1er Juillet 1973

CONCOURS DE DETECTION DES PREMIERES TACHES DE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE.

Les personnes dont les noms suivent, lauréats du concours recevront par la suite une prime.

Monsieur Henri LEFER : 22, rue de Marais Goeulzin 59 CANTIN............	50 F
Monsieur Jean VAN DEN HEEDE 22 Rue Anatole France 59 SOMAIN............	30 F
Monsieur Roger DESMIDT - Agriculteur 59 WORMHOUDT..............	30 F
Monsieur Xavier DUQUESNE - Agriculteur 62 ACHIET LE PETIT..............	50 F
Messieurs DEMARET Frères - Agriculteurs St QUENTIN 62 AIRE/LYS..........	30 F
Monsieur François BAILLET 62 MARQUION..............	30 F
Monsieur Maurice DUCLAUX Falvy 80 NESLE..............	50 F
Monsieur Lucien DUPONT : 38, rue du Collège 80 PERONNE..............	30 F
Monsieur Pierre BRICE - Agriculteur Rouvroy en Santerre 80 Rosières en SANTERRE..............	30 F
Monsieur Daniel MOLET : 13, rue St Exupéry 02 SOISSONS..............	50 F
Monsieur Bernard LAMBERT 02 ETREILLERS..............	30 F
Monsieur Pierre RENARD - Agriculteur 02 GOUDELANCOURT les PIERREPONT....	30 F

Nous les félicitons toutes et remercions les personnes qui, par leur envoi, nous ont renseigné sur les premières manifestations de cette maladie.

Dernière note : N° 158 - NOVEMBRE 1973

L'Ingénieur d'Agronomie et les Ingénieurs Chargés des Avertissements Agricoles,

A. DROUHARD

G. CONCÉ - D. MORIN

- Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "NORD-PICARDIE",

P. COUTURIER